

## Charte du rassemblement « Passe au Vert ! »

S'inscrire au rassemblement diocésain des 3<sup>e</sup> et lycéens, c'est s'engager à respecter les règles posées pour un « bien vivre ensemble » :

- Respect de toutes les personnes
- Respect des lieux qui nous accueillent : nous serons hébergés au Village des Jeunes et à la Cité Saint Pierre, lieux d'accueil de jeunes et de personnes en difficulté, par des bénévoles dont nous respecterons le travail et le sommeil
- Respect de ton corps : alcool, tabac et stupéfiants strictement interdits
- Respect de l'environnement : respect de la Création et chasse au gaspillage
- Respect de tous les temps proposés : nous serons là pour vivre **ensemble** un grand moment

Les téléphones portables seront éteints toute la journée et utilisables dans les temps libres

Le non-respect de ces règles élémentaires entraînerait un renvoi du jeune dans sa famille, billet de retour en train à la charge de la famille.

Pour que ce rassemblement soit une fête, tu es attendu(e) avec

- ta bonne humeur
- tes talents
- ton envie de partager, de chanter, de rire, de vivre à fond !

**N'hésite pas : inscris-toi, PASSE AU VERT !**

Pour l'équipe pilote, Anne Soulier



## Rassemblement diocésain des 3<sup>èmes</sup> et lycéens de l'Hérault

17, 18, 19 Avril  
LOURDES 2016

Rassemblement diocésain des 3<sup>e</sup> et lycéens

**PASSE AU VERT !**

*"La terre est notre maison commune et nous sommes tous frères!"* Pape François

Organisé par la Pastorale des Jeunes et le Service Diocésain des Pèlerinages du Diocèse de Montpellier.

N° d'agrément du Ministère du Tourisme : IM03410018



**Inscriptions avant le 14 mars auprès de :**



**Bulletin d'inscription au Rassemblement diocésain  
du 17 au 19 avril 2016 à Lourdes  
et autorisation parentale**

Je soussigné (nom et prénom du responsable du jeune)

N° de tel.....Portable : .....

Adresse postale.....

Adresse mail.....

Parent ou tuteur de (nom et prénom du jeune) : .....

..... G\*  F\*

Né(e) le..... à .....

inscris mon fils\*/ma fille\* au rassemblement diocésain "Passe au Vert"  
du dimanche 17 au mardi 19 avril 2016 à Lourdes.

J'entoure sa taille de vêtements : S . M . L . XL . XXL

- Je règle la somme de .....euros.
- Pendant le séjour, je donne la responsabilité morale de mon enfant aux organisateurs, et je les autorise, le cas échéant, à prendre les mesures nécessaires concernant l'état de santé de mon enfant.
- J'autorise les responsables à fixer ou reproduire les photographies de mon enfant dans un but non lucratif et non publicitaire.
- Je joins la fiche sanitaire remplie et signée obligatoire
- J'ai lu la charte du rassemblement et je m'engage à la respecter.

Signatures des parents :

Signature du jeune :

\*rayer les mentions inutiles

Inscription à découper, à retourner sous enveloppe, accompagnée d'un chèque de 130 € à l'ordre de "AD 34 Pèlerinages" avant le 14 mars 2016 à :

**SGDF Maison diocésaine villa Maguelone  
31 ter Ave St Lazare 34060 Montpellier**

partie à découper et à renvoyer



**Pourquoi se rassembler ?**

- Pour opérer des changements essentiels dans nos manières de vivre :  
Passe au vert !
- Pour rencontrer des témoins chrétiens heureux.
- Pour vivre un temps de célébration, de détente et de partage.
- Pour faire la fête
- Pour faire grandir notre foi en Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit.

**Pour qui ?**

Des jeunes de 3<sup>ème</sup> et des lycéens appartenant à différents groupes d'Eglise : aumônerie de l'enseignement public, collèges et lycées de l'Enseignement Catholique, mouvements (Scouts et Guides, MEJ, hospitalité jeunes, etc.)

**Où, quand, comment ?**

A Lourdes, du dimanche 17 avril au mardi 19 avril (trois premiers jours des vacances de Printemps). Transport en autocar. Logement en pension complète à la Cité Saint-Pierre ou au Village des Jeunes.

**Ne pas oublier**

Pique nique du dimanche midi ET gourde d'eau (ou bouteille qui sera conservée) remplie. Effets personnels pour 3 jours, **bonnes chaussures, vêtements chauds ET vêtements de pluie Obligatoires (car activités en extérieur même en cas de pluie)**, affaires de toilette et serviette, 1 drap housse 1 personne ET 1 duvet, lampe de poche, papier, stylo.... et ta bonne humeur.

**Le prix** comprend les frais d'organisation du rassemblement, le transport en autocar, l'hébergement en pension complète.

**Règlement.** Un chèque de 130 € est demandé avec l'inscription à l'ordre de « AD 34 pèlerinages » avec le nom du jeune au dos.

Vous pouvez faire plusieurs chèques.

SI le prix est trop élevé : faites un chèque du montant possible.

Si vous pouvez faire un chèque de 160 €, vous aiderez un jeune à partir.

**En cas d'annulation** jusqu'à 30 jours du départ, remboursement intégral ; de 29 à 9 jours remboursement de 50 % ; à compter de 8 jours avant le départ, aucun remboursement possible.

**Inscris-toi auprès de :**

**Ton chef d'unité**

partie à conserver chez soi